

*Annexe 1 – formulaire de déclaration d'une alerte professionnelle*

Une fois complété, merci d'adresser le formulaire d'alerte :

- Si par courrier à l'adresse postale suivante :  
Head of Legal & Compliance (Responsable Conformité), Keytrade Bank, Boulevard du Souverain  
100, 1170 Watermael-Boitsfort, en mentionnant clairement PERSONNEL ET CONFIDENTIEL
- Si par e-mail à l'adresse e-mail [whistleblower@keytradebank.com](mailto:whistleblower@keytradebank.com), en mentionnant clairement dans l'objet de l'e-mail PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

Date de l'alerte		
Lanceur d'alerte	Nom/prénom*	
	N° de téléphone (mobile) personnel ou professionnel*	
	Adresse e-mail personnelle ou professionnelle*	
Facilitateur <i>Souhaitez-vous identifier un éventuel facilitateur ?</i>  <i>Nous vous rappelons que l'accord préalable de la personne est OBLIGATOIRE afin de compléter ce cadre.</i>	Nom ou raison sociale	
	Adresse e-mail	
	Qualité (Collaborateur, Personne physique en lien avec le lanceur d'alerte, Personne morale en lien avec le lanceur d'alerte)	
	Téléphone	
Personne, faisant l'objet de l'alerte	Nom/prénom personne concernée*	
	Fonction occupée*	
	Département	
	N° de téléphone (mobile) personnel ou professionnel*	
	Adresse mail personnelle ou professionnelle*	
Faits signalés* Les informations communiquées doivent être factuelles et présenter un lien direct avec l'objet de l'alerte		
Modalités d'échange ultérieur	<input type="radio"/> Par e-mail  <input type="radio"/> Par courrier libre»  <input type="radio"/> Lors d'une rencontre en personne	

Annexes	
---------	--

Veillez indiquer ici la liste des documents que vous communiquerez de nature à étayer votre signalement

\* donnée obligatoire dès lors que vous ne souhaitez pas émettre votre alerte de manière anonyme. En cas d'alerte anonyme, il convient de nous communiquer une adresse électronique ne permettant pas de vous identifier afin de permettre la poursuite de nos échanges tout en conservant le bénéfice de l'anonymat.

Les données renseignées doivent être pertinentes, adéquates et non excessives. Seules les informations strictement liées à la déclaration de l'alerte et ayant un caractère objectif (c'est à dire dépourvues de jugement de valeur sur les personnes visées) peuvent être enregistrées.

Les saisies libres ne doivent pas faire état d'informations ou d'appréciations :

- Concernant les origines raciales, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ainsi que les appartenances syndicales et les mœurs des personnes ;
- Ayant trait à la santé des personnes (pathologies, hospitalisation) ;
- Faisant état de condamnations judiciaires en dehors de celles qui pourraient être requises ou autorisées réglementairement dans le cadre d'une activité précise de KTB.

Par exception, il est possible de renseigner de telles données si cela est strictement nécessaire pour le traitement du signalement.

#### Données personnelles

En vertu de la réglementation applicable à la protection des données personnelles, des informations vous concernant sont collectées dans le présent document par Keytrade Bank pour enregistrer et traiter en toute confidentialité votre alerte en lien avec des dysfonctionnements dans la mise en œuvre effective par Keytrade Bank de ses obligations de conformité, des faits visés par la définition du lanceur d'alerte (art 7,8° Loi Lanceur d'Alerte), ou des conduites ou situations contraires à la réglementation et/ou au code de déontologie de Keytrade Bank (susceptibles de constituer des faits de corruption ou de trafic d'influence). Elles ont un caractère obligatoire pour celles signalées par un astérisque. A défaut, votre alerte ne pourra être traitée (sous réserve d'une déclaration anonyme).